

Procès-verbal du Conseil Municipal de Flamanville

Séance du 9 octobre 2025

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq à vingt heures, le conseil municipal de Flamanville convoqué le trois septembre 2025, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Franck BRISSET, Maire.

Présents :

Franck BRISSET (Maire), Gilles MARY (à partir de 20h20), Philippe LEMARCHAND, Katy MELIN, Arnaud LEBOULANGER (Adjoint), Cécile LEREVEREND, Bruno MARTEL, Eric TELLIER, Danielle LELUBEZ, Frédéric NAGA, Fabien LANGRENEZ, Catherine VANHECKE, Anita LEDANOIS, Guillaume GOURDEL, Ghislaine THOMAS-ROUTIER, Vincent LEROY et Anne VAGNER (conseillers municipaux).

Absents excusés :

Gilles MARY (*donne pouvoir à Guillaume GOURDEL*), Virginie DALBIN (*donne pouvoir à Katy MELIN*), Anne CAPART (*donne pouvoir à Franck BRISSET*).

Secrétaire de séance : Guillaume GOURDEL

Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025

Le procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025 est soumis à l'approbation du conseil. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

La séance débute à 20h01.

1 – Convention Territoriale globale : délibération concordante.

Le conseil municipal, après lecture de la délibération, accepte à l'unanimité la signature de la convention Territoriale Globale liant la CAF, Le Cotentin et les Pôles de proximités sur des objectifs communs.

2 – Eglise : marché de maîtrise d'œuvre.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de confier le marché de maîtrise d'œuvre de l'église au cabinet Altaïr.

Cette mission se compose d'un diagnostic (7 500 € HT) ainsi que d'honoraires pour un taux à 9% sur le montant des travaux.

3 – Rectification de la délibération 2025D061.

La délibération 2025D061, au sujet de l'acquisition des parcelles ZC 27, 39, 62, 372 et 408 est erronée sur la surface de la parcelle ZC 372. Ainsi ce ne sont pas 12 048 m² mais 17 988 m² achetés par la commune. Cette erreur n'a aucune incidence sur le montant de l'acquisition.

Cette rectification est adoptée à l'unanimité.

4 – Informations et questions diverses.

a) Informations :

Monsieur le Maire informe ses conseillers de l'avancée des travaux et projets suivants :

- Aire de jeux de Diélette,
- Aire de jeux de la Cabotière,
- La Maison Tellier,
- Les Corons,
- La Vidéoprotection,
- Le Sémaphore,
- Le Havre Jouan,
- L'église,
- Le groupe scolaire,
- Le complexe sportif,
- Le château,
- Les feux tricolores,
- La Pharmacie,
- Le programme de voirie 2025,
- La rénovation thermique des bâtiments locatifs.

b) Questions diverses :

- Monsieur Martel demande si la Mairie a eu des nouvelles sur l'acquisition de l'hôtel de la Falaise.
 - Monsieur le Maire répond négativement.
- Madame Thomas-Routier demande s'il y aura une réunion publique sur le PLUI, suite à celle organisée par le Cotentin le 16 octobre.
 - Monsieur le Maire répond qu'il y aura une enquête publique, mais qu'il n'a pas plus d'information pour le moment.
- Madame Thomas-Routier demande si des surfaces supplémentaires seront accordées au territoire en raison de l'implantation des projets Framatome et aval du futur.
 - Monsieur le Maire rejoint ce constat et informe de son intervention auprès du préfet et du groupe de travail dédié.

- Monsieur Martel remarque que les enfants se rendant au collège le matin, n'ont ni gilets de signalisation, ni équipements lumineux permettant de les mettre en sécurité sur la voie publique. Il demande si la Mairie peut agir sur ce sujet.
 - Monsieur le Maire répond qu'il peut faire une demande de sensibilisation auprès du collège.

La séance est levée à 21h20.

Le présent procès-verbal sera soumis à l'approbation du conseil municipal lors de la prochaine séance.

c) Question du public :

- Monsieur Dorange demande que la Mairie intervienne sur le Vieux Chemin afin de revoir l'écoulement des eaux pluviales défectueux depuis l'enfouissement des lignes HTA.
 - Monsieur Lemarchand répond que des travaux de curage ont déjà été faits et qu'il reste un travail de réfection à faire.
 - Monsieur le Maire ajoute qu'avant de refaire le chemin complet, il faut pouvoir s'accorder avec tous les opérateurs pour l'enfouissement des réseaux.

Le secrétaire de Séance

Guillaume GOURDEL



Le Maire

Franck BRISSET



